



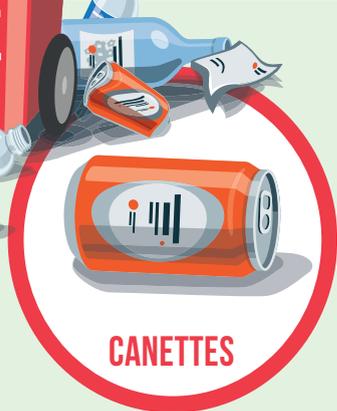
MÉGOTS DE CIGARETTE



CROTTES DE CHIENS



POUBELLES HORS BAC



CANETTES



À PARTIR DE 68 € D'AMENDE

STOP AUX INCIVILITÉS



Association des Villes pour la Propreté Urbaine



ARPAJON



**CROTTES DE
CHIENS**

STOP AUX ENCOMBRANTS !

Quelles solutions ?

- se rendre dans l'une des 18 déchèteries du SIREDOM : St Germain-lès-Arpaion, Égly...
Formulaire de demande de carte d'accès aux déchèteries du SIREDOM disponible sur www.coeuressonne.fr
- demander l'enlèvement à domicile
Cœur d'Essonne Agglomération
(formulaire en ligne sur www.coeuressonne.fr)

**Pour toute question sur les déchets :
0800 293 991 (appel gratuit, n° vert)**

STOP 
**AUX
INCIVILITÉS**

LA RUE C'EST COMME CHEZ SOI, RESPECTONS-LA !

La ville d'Arpaion continue de lutter contre les incivilités qui transforment trottoirs et chaussées en dépotoirs ! Elle ne peut agir seule et lance une campagne de sensibilisation mensuelle : à chaque mois son thème. En avril, les déjections canines.

LE RESPECT DES ESPACES PUBLICS EST L'AFFAIRE DE TOUS !

La propreté de la ville passe par la mobilisation contre le fléau des déjections canines, phénomène grandissant sur nos trottoirs ! Chaque propriétaire doit veiller à ce que les animaux ne souillent pas la voie publique, les squares, parcs ou espaces verts publics par leurs déjections.

RAMASSONS LES DÉJECTIONS DE NOS ANIMAUX !

Les sacs à déjections canines ne sont plus mis à disposition par la ville, du fait de leur utilisation abusive et détournée. La ville appelle les propriétaires de chiens à davantage de responsabilité et d'autonomie. Des accessoires adaptés sont disponibles dans les magasins spécialisés.

INCIVILITÉS : ÇA COÛTE CHER !

Aux contrevenants :

- Déjections canines non ramassées : 68 € d'amende

À la planète :

- Sur la voie publique, ces déchets provoquent des nuisances pour l'environnement



*Campagne réalisée par
le Conseil municipal des
Enfants en 2017*

